

La Voix Militante

Bulletin de liaison des membres de
l'Association de Défense des Droits Sociaux de la Rive-Sud

Dans cette édition :

- Retour sur la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté (17 octobre)
- Aide forfaitaire et indexation des prestations : restons critiques
- Action dérangeante sur le 3e lien et la justice climatique
- Retour sur le camp de formation du RÉPAC
- Un petit mot de Louise Gosselin, membre du comité d'organisation de l'ADDS
- Retour sur la journée de grève du 25 octobre
- Lancement de campagne
Le Programme de Revenu de base, un minimum pour sortir de la pauvreté
- Que faire devant la « vie chère »
- Section « À vos agendas ! »

ADDS Rive-Sud

112-11 rue Saint-Édouard, Lévis
Tél : 418-838-4774
Coordination@addsrivesud.com
Facebook : www.facebook.com/addsrivesud





Les militant-e-s de l'ADDS se mobilisent pour la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté !

Par Esther Baillargeon



Lors de notre première rencontre du comité luttes qui a eu lieu le 22 septembre dernier, les militant-e-s ont décidé de participer à la manifestation organisée à Québec pour le 17 octobre. Le 17 octobre, c'est la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. Une journée importante pour nous puisqu'elle vise à souligner les actions liées à la lutte contre la pauvreté ainsi que l'implication des personnes en situation de pauvreté au travers de ces actions.

D'abord, en vue de cette journée, un atelier d'échange sur la pauvreté dans Chaudière-Appalaches a été organisé. L'atelier avait lieu au local dans Bellechasse. C'était la première fois qu'on s'y rencontrait. À la fin de nos échanges, un moment était alloué à la fabrication de pancartes en vue de la manif. Ensuite, le dimanche 17 octobre, nous nous sommes données rendez-vous au Parc Durocher, à Québec, afin de participer à la manifestation organisée par le Collectif de lutte et d'actions contre la pauvreté de la région de Québec (CLAP 03) et le Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (RÉPAC 03-12). Le thème de la manifestation était : un revenu pour sortir de la pauvreté. Finalement, le 18 octobre, une lettre ouverte intitulée : « À quand un revenu de base décent pour les personnes en situation de pauvreté? » a été transmise au Journal de Lévis. La lettre reprenait des éléments qui ont été discutés dans l'atelier du 14 octobre. En voici un extrait :

« Plus de 800 000 personnes n'arrivent toujours pas à couvrir leurs besoins de bases au Québec. Dans Chaudière-Appalaches, 10,7% de la population est considérée à faible revenu par Statistique Canada, soit près de 44 000 personnes.

Certains secteurs plus éloignés des centres urbains ont parfois même un ration deux fois plus élevé de personnes vivant avec un faible revenu. C'est le cas du sud de Montmagny et de Bellechasse par exemple, des endroits d'ailleurs particulièrement affectés par le manque de services. (...)

Au-delà de ce type de mesures qui sont tout à fait nécessaires, des grands changements doivent aussi être effectués dans les programmes d'aide gouvernementale si l'on veut réellement éliminer la pauvreté et mettre fin aux préjugés qui sont souvent associés aux prestations comme le chômage ou l'aide sociale. C'est pourquoi, avec d'autres groupes, nous demandons l'élargissement du Programme québécois de Revenu de base. »



Une personne déguisée en un certain ministre pendant l'animation avant la manifestation !



Aide forfaitaire et indexation des prestations : restons critiques

Par Roxane Blanchet

Le gouvernement caquiste a récemment annoncé, pour janvier 2022, une aide forfaitaire pour les personnes à faible et moyen revenu, ainsi qu'une indexation des chèques d'aide financière de dernier recours de 2,64%. Il faudrait donc se réjouir et applaudir la CAQ ! Mais avant de crier victoire, décortiquons un peu ces nouvelles...

Aide forfaitaire : une goutte d'eau dans un océan

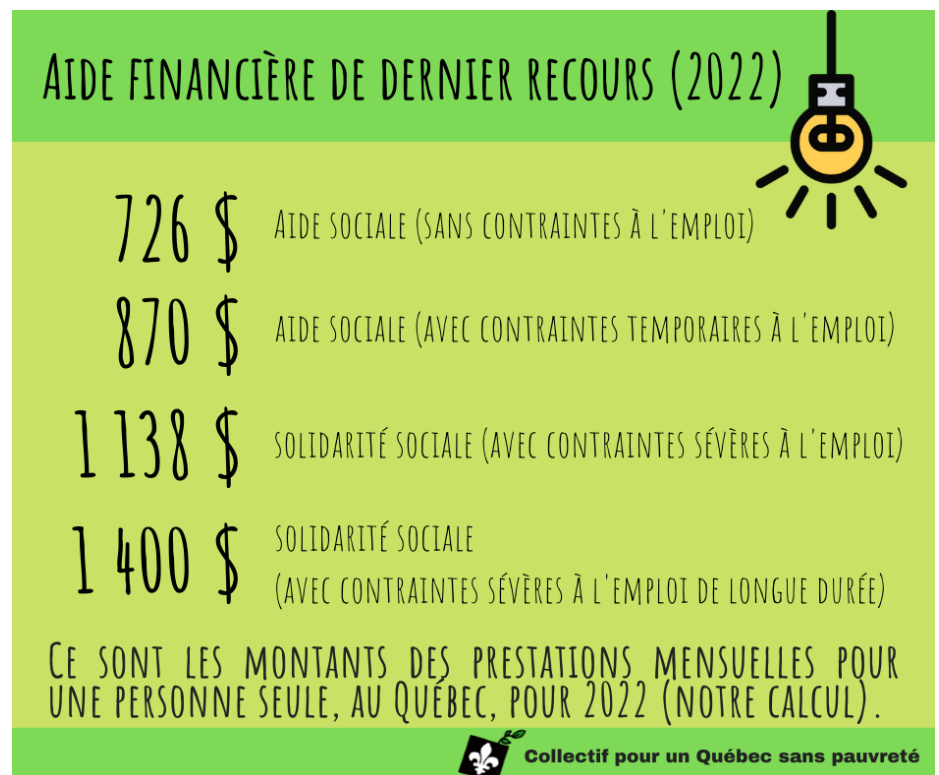
Le gouvernement a récemment annoncé qu'à compter du 24 janvier 2022, environ 3,3 millions de personnes recevront une prestation exceptionnelle pour le coût de la vie, qui correspondra à une aide forfaitaire unique non réductible. Concrètement, cela représentera un versement unique de :

- 400 \$ pour les couples;
- 275 \$ pour les personnes vivant seules;
- 200 \$ pour les personnes seules vivant en colocation.

Il s'agit d'une bonification ponctuelle du crédit d'impôt pour solidarité. Qu'est-ce que le crédit d'impôt pour solidarité ? C'est un crédit d'impôt remboursable qui vise à venir en aide aux ménages à faible ou à moyen revenu. Il est calculé selon notre situation au 31 décembre de l'année précédente. Pour avoir droit à ce crédit d'impôt, on doit remplir toutes les conditions qui s'y rattachent et avoir produit une déclaration de revenus. Le crédit est calculé en fonction de nos revenus et de notre situation (ex. : célibataire ou en couple, propriétaire ou locataire, etc.).

Si on prend l'exemple d'une personne seule à l'aide sociale, cette personne pourrait recevoir environ 85\$ par mois de crédit d'impôt pour solidarité. Vous l'aurez compris, ce n'est pas ce qui permet de sortir de la pauvreté ! De plus, étant donné que le crédit dépend de la production d'un rapport d'impôt, plusieurs personnes qui ne produisent pas ce rapport n'y ont tout simplement pas droit.

(Suite à la page 4)





À l'ADDS Rive-Sud, il nous semble évident que l'aide forfaitaire accordée par le gouvernement est largement insuffisante. Actuellement, la Mesure du panier de consommation, qui est la mesure utilisée par le gouvernement pour déterminer un seuil de pauvreté, nous dit qu'une personne seule devrait avoir 20 080 \$ par année pour « sortir de la pauvreté ». À l'heure actuelle, une personne seule à l'aide sociale a environ 10 000 \$ par année. On voit donc que ce ne sont pas les 275 \$ promis par le gouvernement qui aideront réellement une personne seule à se sortir la tête de l'eau.



Indexation des prestations d'aide financière de dernier recours : trop peu, trop tard

Au 1er janvier de chaque année, les montants des prestations d'aide financière de dernier recours sont indexés. L'idée est de faire en sorte que les prestations suivent l'augmentation du coût de la vie. Le pourcentage d'indexation est déterminé par le ministère des Finances, qui se base sur l'Indice des prix à la consommation (IPC), et représente une protection du pouvoir d'achat des Québécois. Le gouvernement présente l'indexation comme une mesure pour accroître le revenu disponible de l'ensemble des prestataires de l'assistance sociale, mais dans les faits, l'indexation n'améliore pas la situation financière des personnes assistées sociales; elle permet simplement qu'elle ne se dégrade pas. En effet, l'indexation permet seulement que les prestations suivent la variation des prix des biens et services pour éviter qu'elles ne perdent de la valeur avec le temps.

Pour 2022, le pourcentage d'indexation sera de 2,64 %. Pour donner un exemple, cela veut dire que la prestation d'aide sociale pour une personne seule passera de 708 \$ à 726 \$. Pourtant, le gouvernement anticipe déjà que l'inflation atteindra 4 % pour l'année financière 2021-2022. C'est donc dire que pour 2022, l'indexation ne permettra pas de suivre la variation des prix des biens et services. Le pouvoir d'achat des personnes assistées sociales prendra donc du recul.



Photo prise lors d'une manifestation organisée par l'ADDS pour souligner ses 20 ans de lutte pour le droit à l'aide sociale.

Et maintenant, on fait quoi ?

Si, comme nous, l'état de la situation vous indigné, nous vous invitons à suivre les différentes actions et campagnes auxquelles l'ADDS prendra part dans les prochains mois. C'est ensemble, collectivement, que nous pourrons faire bouger les choses ! Que ce soit en participant à nos comités, en manifestant dans la rue avec nous, en partageant nos publications sur Facebook ou encore en témoignant de votre situation, vous pouvez contribuer à porter la voix des personnes assistées sociales pour revendiquer la dignité et de meilleures conditions de vie.



Action dérangeante sur le 3e lien et la justice climatique

Par Éloi Paradis-Deschênes

Jeudi le 2 décembre dernier, l'ADDS de la Rive-sud et plusieurs autres organismes membres du Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (RÉPAC 03-12) se sont présentés devant la résidence du premier ministre, l'Édifice Price, pour dénoncer le projet de 3e lien et l'incohérence de la CAQ en matière de justice climatique et sociale.

Le 3e lien entre Québec et Lévis, c'est 10 milliards \$ dans un projet ultra polluant. Des sommes astronomiques qui devraient plutôt servir à mettre en place des politiques sociales pour lutter contre les changements climatiques et les inégalités sociales.

10 milliards \$ c'est assez d'argent pour financer 84 000 logements sociaux, pour doubler le budget du Ministère de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques pour les 33 prochaines années, ou encore pour donner 460 millions de plus par années au milieu communautaire (le montant actuellement demander pour combler les besoins des organismes) pendant 20 ans.

Ces sommes pourraient également servir à octroyer un revenu de base décent aux personnes assistées sociales afin qu'elles puissent enfin couvrir leurs besoins essentiels comme. Comme nous le savons, les personnes en situation de pauvreté sont les plus affectées par les changements climatiques. On peut notamment penser à la montée des prix sur la nourriture dû par les perturbations climatiques.

Il est donc complètement insensé de gaspiller des fonds publics dans des projets d'infrastructures inutiles et extrêmement polluants qui ne feront qu'empirer les problématiques sociales et climatiques. Il faut plutôt mettre en place des mesures qui permettront d'éviter les catastrophes futures et de diminuer les injustices qui résultent de la crise climatique et du système économique actuel.



Bernadette et Éloi pendant l'action !



Crédit photo : comité populaire Saint-Jean-Baptiste



Crédit photo : comité populaire Saint-Jean-Baptiste



LE camp en présentiel



Les 24 et 25 novembre dernier avait lieu le camp de formation du Regroupement d'éducation populaire en action communautaire de Québec et Chaudière-Appalaches (RÉPAC 03-12). Au plus grand bonheur des participant-e-s, le camp a pu se tenir en personne au Patro Laval, à Québec.

Pendant deux jours, l'équipe du RÉPAC et quelques intervenant-e-s externes ont animé des ateliers diversifiés sur une panoplie d'enjeux : droits et libertés en contexte pandémique, désinformation, gestion de la pandémie, diversité sexuelle et de genre, racisme, lexique et portrait de notre économie, logement et crise environnementale, zone d'innovation.

Six membres de l'ADDS Rive-Sud ont ainsi pu parfaire leurs connaissances sur ces enjeux et expérimenter des ateliers d'éducation populaire s'y rattachant.

Un petit mot de Louise Gosselin, membre du comité d'organisation de l'ADDS Par Louise Gosselin



Que signifie la vie? La vie, pour moi, c'est se renouveler. Je dis que la vie, c'est un escalier qui monte et qui descend. Au bout, il y a toujours quelque chose à vivre.

Moi, pour que la vie soit plus agréable, je m'implique à l'ADDS. J'aime le groupe avec qui je partage des discussions pour améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté. Aussi, pour faire un peu de social, je me déplace en transport en commun, je joue aux quilles, je vais au restaurant et au cinéma et je fais de la marche.

Avec cette dernière année encore en pandémie, certaines personnes ont vécu la maladie ou encore le décès d'un-e proche. En cette fin d'année 2021, soyons positif-ve-s. Nous voilà rendu-e-s avec un peu plus de liberté. Je vous invite à trouver un but pour sortir de la maison. Plus facile à dire qu'à faire, certain-e-s me diront ! Mais ça en vaut la peine.

Que l'année 2022 soit remplie d'amour et de bonheur, mais aussi de bienveillance envers notre prochain-e.

Passez de très belles fêtes !



Communautaire en grève

Texte adapté d'un communiqué de presse publié par le Comité organisateur de la campagne Engagez-vous pour le communautaire de Chaudière-Appalaches, dont fait partie l'ADDS Rive-Sud.

Le 25 octobre dernier, les groupes d'action communautaire autonome réclamaient haut et fort un financement adéquat, une pleine autonomie et plus de justice sociale. Pour ce faire, les organismes communautaires ont interrompu leurs services pour une durée minimale d'une heure afin de participer à un relais de fermeture des organismes communautaires de la région de Chaudière-Appalaches. Cette journée fut l'occasion pour les organismes de signifier leur appui à cette action en s'affichant également sur les réseaux sociaux et en envoyant un courriel type à leur député. Les organismes étaient également invités à se rassembler devant le bureau du député de Lévis durant l'heure à laquelle ils ont été fermés.

Le sous-financement afflige les organismes communautaires depuis des décennies, particulièrement lorsqu'il est question du financement à la mission. Les sommes investies actuellement sont loin de couvrir tous les besoins des organismes qui répondent d'ailleurs à une multitude de problématiques pour lesquels les services publics sont absents ou insuffisamment présents.

Par ailleurs, les personnes en situation de vulnérabilité ont particulièrement été touchées par la crise actuelle. Jamais le gouvernement n'a autant compté sur les organismes communautaires qui continuent d'essuyer les contrecoups d'une crise ayant accentué les inégalités et fragilisé le filet social.

Enfin, le dépôt de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire, qui était prévu au printemps 2021, a été reporté de nouveau. Par ce retard, nous remarquons encore une fois un désengagement de l'État face à l'action communautaire.

Après une année éprouvante à faire preuve d'adaptation et de ténacité, après des décennies de sous-financement, les organismes communautaires autonomes réclament un engagement gouvernemental et une reconnaissance réelle envers eux.

En plus des fermetures organisées, plusieurs Corporations de développement communautaire ont réalisé des activités locales pour souligner cette journée d'action.

(Suite à la page 8)



Éloi pendant la grève !



Les actions sur le territoire couvert par l'ADDS pendant la journée de grève :

Bellechasse : La Corporation de développement communautaire (CDC) Bellechasse a souligné la Semaine nationale de l'action communautaire autonome (SNACA), du 18 au 24 octobre, en invitant la population et les candidats aux élections municipales à reconnaître autour d'eux les nombreuses retombées de la présence des organismes communautaires dans Bellechasse. Un portrait socioéconomique du réseau communautaire et d'économie sociale a été publié afin de présenter les retombées des organismes de Bellechasse dans leur milieu. Les organismes ont publié sur les médias sociaux des témoignages de leur clientèle expliquant l'aide reçue.

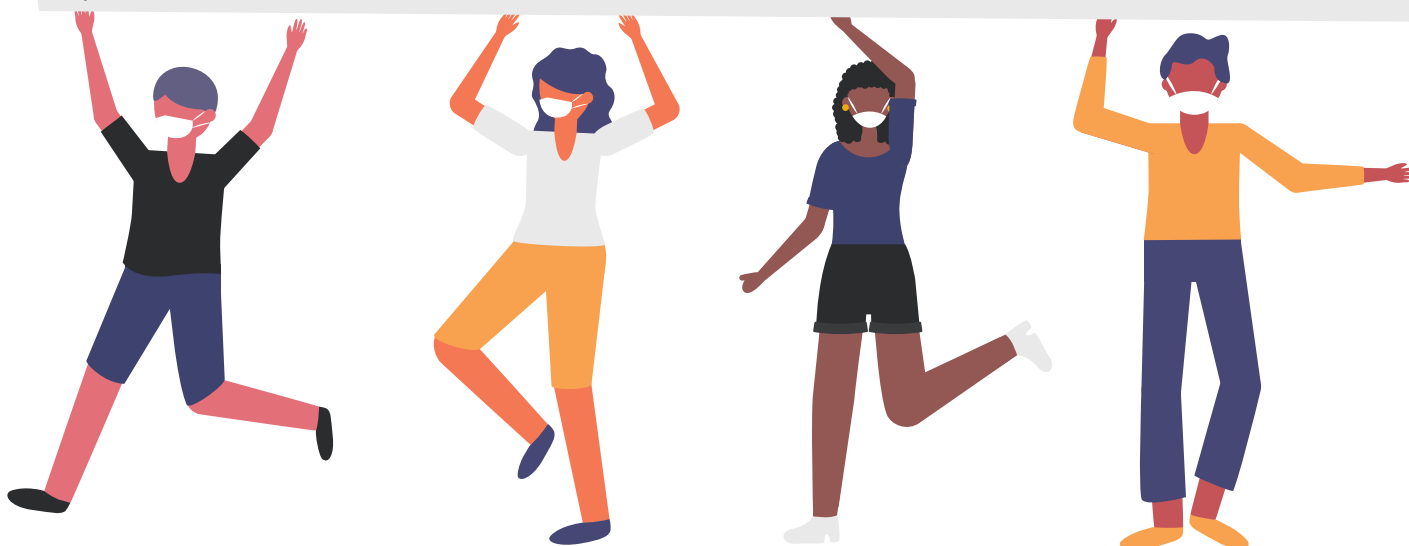
Lévis, Montmagny et L'Islet : Les groupes communautaires ont participé à la journée d'action nationale du 25 octobre en se rassemblant à Lévis, devant le bureau du député caquiste François Paradis, et en participant au relais de fermeture. L'équipe de l'ADDS Rive-Sud était sur place toute la journée afin d'aider à l'animation de la zone de grève.



Une photo de la gang qui était rassemblée devant le bureau du député François Paradis !

Prochaine rencontre du comité luttes de l'ADDS !

Vous avez envie de participer à l'organisation des actions et mobilisations de l'ADDS Rive-Sud ? Venez nous rejoindre au **comité luttes** ! Prochaine rencontre le jeudi 13 janvier de 13h à 16h dans les locaux de l'ADDS (112-11 rue Saint-Édouard, Lévis). Appelez-nous au 418-838-4774 pour vous inscrire !





Lancement de campagne Le Programme de Revenu de base, un minimum pour sortir de la pauvreté

Par Éloi Paradis-Deschênes

Le 17 octobre dernier, Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, le Front commun des personnes assistées sociales du Québec lançait sa Campagne intitulée Le Programme de Revenu de base, un minimum pour sortir de la pauvreté. Cette campagne, auquel participe l'ADDS de la Rive-Sud, demande l'élargissement de l'accès au programme Revenu de base de l'aide sociale à l'ensemble des personnes vivant en situation de pauvreté.



Pour le moment, ce programme du gouvernement du Québec représente des augmentations progressives des prestations de la Solidarité sociale, qui devraient atteindre la Mesure du panier de consommation (MPC) en 2023. Il s'agit d'un pas en avant, mais cette augmentation ne s'applique qu'à une petite minorité de prestataires de l'aide de derniers recours qui ont une contrainte sévère à l'emploi reconnue depuis plusieurs années.

Tout le monde doit manger, tout le monde doit se loger, donc tout le monde devrait pouvoir couvrir ses besoins de base. Toutes les personnes en situation de pauvreté devraient avoir un revenu de base couvrant l'entièreté de leurs besoins essentiels. C'est pourquoi le Front commun invite les différents groupes communautaires et de la société civile a signé une déclaration publique demandant l'élargissement du programme Revenu de base. D'autres actions sont également à prévoir au cours de l'année pour forcer le gouvernement à agir sur cette question de justice sociale.

(Suite à la page 10)





Extrait de la déclaration :

La crise de la COVID-19 nous a montré qu'on ne peut pas se fier au marché de l'emploi pour garantir notre bien-être et que nos filets sociaux sont insuffisants pour nous protéger de la pauvreté. [...]

En effet, l'aide sociale exclue les travailleur·euse·s pauvres et une bonne partie des personnes sans-emploi, alors qu'ils et elles n'ont pas les moyens de couvrir leurs besoins essentiels. Pour combler nos besoins, nous n'avons pas d'autres choix que de travailler, même lorsque nos conditions de travail nuisent à notre santé. Sans l'option de se reposer avant de craquer définitivement, celles et ceux d'entre nous qui se blessent ou s'épuisent finissent par n'avoir d'autre option que l'aide sociale. Avec une aide insuffisante, notre condition empire et notre capacité à travailler et à s'impliquer dans notre communauté décline.



Photo prise pendant la semaine de la dignité des personnes assistées sociales (2019). Le thème de cette semaine était : un revenu de base c'est bien mais pour tout le monde c'est mieux !

Épuisement professionnel, accidents de travail, soins de santé, itinérance, criminalité de subsistance, judiciarisation, incarcération... La pauvreté entraîne des coûts qui seraient évitables si on donnait à tous·tes les moyens de combler leurs besoins de base.

C'est tout le Québec qui paie le prix de la pauvreté. Il nous faut un filet social qui n'échappe personne. Pour assurer le bien-être et la participation de tous·tes, il nous faut un revenu garanti et facile d'accès pour toutes les personnes dans le besoin.

Un programme sans discriminations, sans contrôles, ouvert à toutes les personnes n'ayant pas les moyens d'assurer leurs besoins essentiels et favorisant un retour à l'emploi progressif, dans le respect de leurs capacités.

Dans cet objectif, permettre à tous·tes de sortir de la pauvreté est un minimum. C'est pourquoi nous revendiquons l'élargissement du Programme de revenu de base aux personnes qui n'ont pas les moyens de couvrir leurs besoins essentiels...

**Le Programme de Revenu de base,
un minimum pour sortir de la
pauvreté !**



Que faire devant la « vie chère » ?

Par Guy Roy

L'inflation est fulgurante depuis quelques mois. On commence à en parler dans les bulletins de nouvelles. Vous vous en êtes peut-être rendu compte en faisant votre épicerie, tout est plus cher. C'est ce qu'on appelle la « vie chère ». Cette dernière est le résultat du capitalisme. Dès que les ressources naturelles coûtent plus cher, les marchands augmentent les prix.



On prétexte souvent les augmentations de salaire. En fait, il s'agit plutôt, pour le capitaliste, de garder sa marge de profit pour survivre à la compétition féroce que le système entretient entre ses membres. Les capitalistes les plus rusés diminuent leurs dépenses, essaient de magasiner à bas prix chez les fournisseurs ou investissent dans la machinerie. La publicité encourage les consommateurs à user de ce même stratagème. Mais en bout du compte, pour suivre le marché et ne pas faire faillite, les commerçants ou les producteurs finissent généralement par augmenter les prix.

C'est le début d'un cercle vicieux, car les gens achètent moins ou s'endettent, puis la consommation diminue. Si les salaires et l'assistance sociale n'augmentent pas, c'est la crise et l'économie décline. Les revenus de l'État baissent alors, amenant des restrictions budgétaires et des politiques d'austérités. Les gouvernements n'hésitent généralement pas à suivre cette voix et à réduire les dépenses. Les premiers sanctionnés sont les bénéficiaires de l'assistance sociale et les salarié-e-s. Ce sont aussi les premières personnes à monter au front pour réclamer des hausses de revenus légitimes.

C'est alors que la question n'est plus du domaine économique. Ça se joue sur le terrain politique. Les syndicats négocient des conventions collectives afin d'obtenir des augmentations salariales pour les travailleurs et travailleuses qui subissent les effets de l'inflation et de la vie chère. Toutefois, les augmentations salariales ont peu d'impacts sur les bénéficiaires de l'aide sociale. Malgré tout, les syndicats peuvent quand même jouer leur rôle d'alliés en revendiquant politiquement la gratuité de certains services comme les transports en commun ou les assurances médicaments, des loyers à prix modiques, un contrôle permanent des loyers, etc.

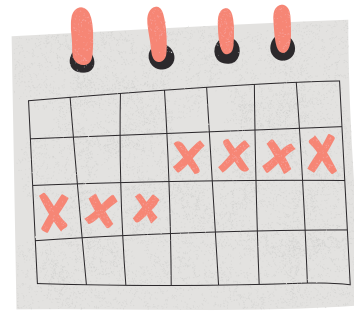
Nous devons tout de même revenir à la charge pour exiger l'augmentation des aides gouvernementales pour les personnes en situation de pauvreté et revendiquer des services publics gratuits et universels pour faire face à l'augmentation du coût de la vie.

C'est pourquoi je vous invite à rejoindre l'ADDS de la Rive-Sud dans les prochains mois pour des actions en vue de lutter contre la pauvreté, mais aussi contre la menace climatique qui affecte particulièrement les personnes les plus précaires économiquement. Ce n'est pas le temps de lâcher. L'action politique concertée est une réponse à la vie chère. Les personnes en situation de pauvreté ne peuvent se priver d'une augmentation de leurs revenus. En avant pour de réelles augmentations des aides gouvernementales!

La solidarité est plus que jamais nécessaire entre nous.



À VOS AGENDAS !



Jeudi le 13 janvier à 13h : comité lutttes de l'ADDS ! Nous discuterons des lutttes à venir, dont la possibilité de faire une action en lien avec la vie maritale à la Saint-Valentin.

Mardi le 18 janvier à 9h30 : rencontre du comité d'organisation du marche-o-thon. Si vous avez envie de vous impliquer dans l'organisation de cet évènement qui aura lieu le 14 avril 2022, vous êtes le-la bienvenue au comité !

Mardi le 25 janvier de 9h30 à 16h : rencontre du comité « test » du Front commun des personnes assistées sociales du Québec.

Jeudi le 3 février: café réflexion politique ! de 9h30 à midi, joignez-vous à nous pour réfléchir aux leviers d'actions de l'ADDS en lien avec la lutte contre la pauvreté. Lieu à confirmer !

Vendredi le 25 février : Manifestation à Québec dans le cadre de la campagne « Engagez-vous pour le communautaire ! » un transport sera organisé.

*D'autres dates suivrons pour certaines activités telles que nos fameux cafés actualité et pour les rencontres au local dans Bellechasse. Appelez-nous au 418-838-4774 pour vous inscrire à l'une des activités !

Couverture des territoires des MRC de Montmagny et L'Islet

Depuis sa dernière assemblée générale d'orientation qui s'est tenue en septembre dernier, l'ADDS Rive-Sud couvre maintenant les territoires des MRC de Montmagny et de L'Islet. Nos objectifs pour les prochains mois sont de nous faire connaître par la population de ces régions et d'organiser une activité grand public au printemps 2022.

